

N° du paragraphe	Extraits	Auteur de l'infraction	Produit concerné	Infraction	Loi ou code concerné	Risques encourus pour l'auteur et/ou son entourage	Sanction maximale encourue	Catégorie d'infraction
1	"Idris (14 ans) achète de l'alcool à l'épicerie"	Epicier	Alcool	Vente d'alcool à un mineur	Code de la santé publique L.3342-1 et L.3353-3		7 500 €	Délit
1	Idris (14 ans) achète "des cigarettes au bureau de tabac"	Buraliste	Tabac	Vente de tabac à un mineur	Code de la santé publique L.3511-2-1 et L.3512-1-1		150 € (=maxima; <i>amende forfaitaire</i> = 35 €)	Contravention de 2e classe
1	"Sam retrouve une connaissance pour se fournir en cannabis"	Vendeur de stupéfiants (cannabis)	Cannabis (stupéfiants)	Cession ou offre de stupéfiants	Code pénal 222-39		75 000 € et 5 ans de prison	Délit
		Sam	Cannabis	Détention de stupéfiants (en quantité très faible donc) redéfinie comme usage de stupéfiants	Code de la santé publique L.3421-1		3 750 € et 1 an de prison	Délit
2	"Une demi-heure plus tard, Sam est au volant et Idris au décapsuleur. Après la deuxième bière"	Sam	Aucun	Conduite dangereuse (avec une bouteille d'alcool à la main)	Code de la route R.412-6		150 € (=maxima; <i>amende forfaitaire</i> = 35 €)	Contravention de 2e classe
2		Sam	Alcool	Conduite sous l'empire d'un état alcoolique	Code de la route R.234-1	0,5g/l ≤ taux d'alcoolémie < 0,8g/l	750 € (=maxima; <i>amende forfaitaire</i> = 135 €) et perte de 6 points du permis de conduire, voire une suspension du permis de conduire pour une durée de 3 ans ou plus	Contravention de 4e classe
2								
2		"Idris ne résiste pas à allumer une cigarette dans la salle"	Idris	Tabac	Fumer dans un lieu fermé et couvert qui accueille du public	Code de la santé publique L.3511-7, R.3511-1 et R.3512-1		450 € (=maxima; <i>amende forfaitaire</i> = 68 €)
2	"les deux ami(e)s plaisantent et commandent deux bières chacun"	Patron du snack	Alcool	Vente de boisson alcoolique à un mineur (Idris)	Code de la santé publique L.3342-1 et L.3353-3		7 500 €	Délit
3	"Sam fume un petit joint"	Sam	Cannabis	Usage de stupéfiants	Code de la santé publique L.3421-1		3 750 € et 1 an de prison	Délit

N° du paragraphe	Extraits	Auteur de l'infraction	Produit concerné	Infraction	Loi ou code concerné	Risques encourus pour l'auteur et/ou son entourage	Sanction maximale encourue	Catégorie d'infraction
3	"il/elle en profite pour partager son morceau"	Sam	Cannabis	Cession de stupéfiants à un mineur	Code pénal 222-39		75 000 € et 10 ans de prison	Délit
				Provocation à l'usage illicite de stupéfiants directement auprès d'un mineur	Code pénal 227-18		10 000 € et 5 ans de prison	Délit
3	"Les deux ami(e)s reprennent la route"	Sam	Alcool et Cannabis	Conduite sous l'empire d'un état alcoolique	0,5g/l ≤ taux d'alcoolémie < 0,8g/l Code de la route R.234-1		750 € (=maxima; <i>amende forfaitaire</i> = 135 €) et perte de 6 points du permis de conduire, voire une suspension du permis de conduire pour une durée de 3 ans ou plus	Contravention de 4e classe
					0,8g/l ≤ taux d'alcoolémie Code de la route L.234-1		4 500 € et 2 ans de prison	Délit
				Conduite sous l'influence de stupéfiants	Code de la route L.235-1		4 500 € et 2 ans de prison	Délit
				Conduite sous l'influence de stupéfiants et sous l'empire d'un état alcoolique	Code de la route L.235-1		9 000 € et 3 ans de prison	Délit
				Usage de stupéfiants	Code de la santé publique L.3421-1		3 750 € et 1 an de prison	Délit
4	"Manu, très fier(e) de leur montrer son dernier t-shirt avec une feuille de cannabis sur le dos"	Manu	Cannabis	Provocation à l'usage de stupéfiants	Code de la santé publique L.3421-4		75 000 € et 5 ans de prison	Délit
4	Si les ami(e)s d'Ildris (14 ans) l'ont incité à boire afin qu'il soit ivre	Les amis d'Ildris incitateurs	Alcool	Faire boire jusqu'à l'ivresse un mineur	Code de la santé publique L.3353-4		7 500 €	Délit
4	"Il/elle a dépassé les limitations de vitesse de plus de 50km/h et ne voit pas le flash du radar"	Sam		Excès de vitesse ≥ 50 km/h	Code de la route R.413-14-1		1 500 € et perte de 6 points du permis de conduire, voire une suspension du permis de conduire pour une durée maximale de 3 ans	Contravention de 5e classe